



Bulletin d'inscription (à remplir et à nous retourner par email ou courrier)

Mr Mme	NOM en capitales figurant sur votre Passeport (contractuel)	Premier Prénom	Nat.	N° de passeport (facultatif)	Date expiration	Date de naissance
1						
2						

Adresse :			
Code postal :		Ville :	
E-Mail :		Téléphone :	

Pays de destination	INDE DU SUD		
Inde	TAMIL NADU		
	Aller		Retour
Date de départ :	29/01/2020	Date de départ :	12/02/2020
Ville de départ :	MARSEILLE	Ville de départ :	CHENNAI
Date d'arrivée :	30/01/2020	Date d'arrivée :	12/02/2020
Ville d'arrivée :	CHENNAI	Ville d'arrivée :	MARSEILLE

Modalités d'inscription

Prestations	Prix par personne	Nombre de participants	Total
FORFAIT par personne en chambre double sur une base de 16 participants	1 770,00 €	X
		X
Chambre individuelle sous réserve : nous consulter		X
Visa pour l'Inde : Passeport valide 06 mois après retour obligatoire dont 3 pages vierges dont 2 face à face (Prix à ce jour)	95,00 €	X
Assurances Multirisques (assistance et annulation) optionnelle. Remplir la case si souscription souhaitée.	76,00 €	X
Assurances Annulation optionnelle. Remplir la case si souscription souhaitée.	52,00 €	X

Veuillez remplir le total dossier dans la case si contre :

Acompte par personne :	250,00 €	X
------------------------	----------	---------	-------

IMPORTANT : Le prix du voyage est calculé sur la base de taxes d'aéroports en cours : et du taux de suivant en ce qui concerne les prestations achetées en Inde : 78 INR pour 1 €

Mode de paiement	Carte bleue à distance <input type="checkbox"/>	Chèque <input type="checkbox"/>	Virement <input type="checkbox"/>
------------------	---	---------------------------------	-----------------------------------

Si paiement par carte bancaire, j'autorise l'agence de voyage Le Monde en Rendez-Vous à débiter ma carte bancaire (Visa, Mastercard, ...) pour l'acompte et pour le solde du voyage.

Nom du porteur :	Signature du porteur :
------------------	------------------------

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites sur ce Bulletin, certifie avoir pris connaissances des conditions générales et particulières de vente de l'agence (page suivante) et des formalités administratives et sanitaires requises pour le voyage.

Date :	Signature précédée de la mention lu et approuvé :
--------	---



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DU VOYAGE INDE DU SUD TAMIL NADU

Aux conditions générales de vente régies par le décret 14-440 du 15.06.94 pris en application de la loi N° 92-645 du 13.07.92

Le Monde en Rendez-Vous applique dans le cadre de la vente de ses voyages, les conditions particulières suivantes :

1. Responsabilité civile :

Le Monde en Rendez-Vous agence sous la licence de 066130008 est couvert par une assurance RCP et garantie financière APS (Association Professionnelle de Solidarité)

2. Prix et inscription :

Le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des informations relatives au voyage qu'il a choisi, grâce aux documents qui lui ont été fournis préalablement à la conclusion du contrat. Compte tenu d'éventuelles erreurs d'impression de cette brochure, le prix exact du voyage sera confirmé à l'inscription. D'une manière générale, les prix ne comprennent pas les repas non mentionnés, les boissons, les dépenses à caractère personnel, les visites et excursions facultatives, les frais de visa, les pourboires, les assurances personnelles. Le Monde en Rendez-Vous peut être amené à modifier ses prix en fonction d'éléments extérieurs tels que le coût du transport, les redevances et taxes, les taux de change, afférents aux prestations. L'inscription est enregistrée à réception d'un acompte de 30% du montant total du forfait, sauf en cas de demande anticipée d'émission des billets d'avion par la compagnie aérienne, auquel cas l'acompte sera recalculé pour tenir compte du prix du billet d'avion plus de la valeur de 30% des prestations terrestres. Le solde devra être réglé 45 jours au plus tard avant la date du départ, sauf autres modalités pour certains voyages sans appel de notre part, faute de quoi la réservation sera considérée comme annulée. Toute inscription implique l'acceptation de ces conditions particulières de vente.

3. Annulation : * :

du fait de l'organisateur : Le Monde en Rendez-Vous peut être amené à annuler un de ses voyages si le minimum de participants mentionné pour chaque voyage n'est pas atteint et en informera ses clients au plus tard 30 jours avant la date de départ prévue ; cependant le prix du forfait pourra être recalculé afin de tenir compte du nouveau nombre de participants et un supplément tarifaire pourra être proposé. En cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité, un voyage pourra être annulé, mais le client ne pourra prétendre à aucune indemnité de dommages et intérêts

* du fait du client : tout désistement entraîne le versement de frais en fonction de la date à laquelle il nous parvient par écrit, la date du courrier faisant foi ; Dans le cas de billets d'avion déjà émis et non remboursable, les frais de la compagnie aérienne seront dus en addition au pourcentage qui s'appliquera sur la partie hors billets d'avion.

Conditions de frais d'annulation : par personne

- Plus de 60 jours avant le départ : 250 €
- Du 59ème au 30ème jour avant le départ : 30% du prix du voyage
- Du 29ème au 21ème jour avant le départ : 50% du prix du voyage
- Du 20ème au 11ème jour avant le départ : 90% du prix du voyage
- Moins de 11 jours avant le départ : 100% du prix du voyage

4. Responsabilité et formalités :

Les renseignements pratiques contenus dans nos documents ne sont fournis qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité individuelle du client de remplir avant le départ les formalités de police : document d'identité : passeport valide Les bagages, dont le poids est limité à 20 kg par personne (sauf disposition contraire) restent sous la responsabilité permanente du passager. Ce poids pourra être inférieur sur certaines compagnies régionales.

En cas d'événements imprévus, des modifications de transport, de visites ou d'hébergement peuvent intervenir au cours du voyage. Le Monde en Rendez Vous mettra tout en œuvre pour assurer le bon déroulement du voyage, mais ne pourra en être tenu pour responsable. Tout voyage écourté, toute prestation non utilisée du fait du client ne pourra donner lieu à aucun remboursement, de même que la non présentation au voyage. En cas de retard lié à une perturbation du transport aérien, à l'embarquement ou au cours du voyage, l'agence ne pourra être tenu pour responsable ; les frais supplémentaires occasionnés seraient à votre charge (hébergement, repas...)

5. Assurances facultatives :

Des accords intervenus en partenariat avec la compagnie APRIL International vous permettent de souscrire des contrats assurant l'annulation et/ou l'assistance rapatriement ainsi que le vol de bagages. (Lors de votre souscription vous recevrez l'extrait de la convention d'assurance qui développe toutes ces garanties).